



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Fleurons du Québec : reconnaissance horticole pour la Ville de Lavaltrie

Lavaltrie, le 22 décembre 2025 – La Ville de Lavaltrie est fière d’annoncer qu’elle s’est distinguée lors du gala annuel des Fleurons du Québec, tenu récemment à Saint-Hyacinthe, dans le cadre de la 20^e édition de ce programme de classification horticole. Lavaltrie a obtenu une moyenne globale de 4 fleurons, en plus de décrocher la note parfaite de 5 fleurons dans la catégorie des aménagements municipaux. Cette performance remarquable témoigne de l’excellence de ses espaces publics et de son engagement envers l’embellissement du milieu de vie.

Cette progression par rapport aux classements précédents reflète le travail soutenu des équipes municipales, mais aussi de la mobilisation des citoyennes, citoyens et partenaires locaux qui contribuent à faire de Lavaltrie une ville plus verte, plus accueillante et plus attrayante.

Le processus de classification repose sur une évaluation rigoureuse menée par des classificateurs professionnels, qui visitent au moins 60 % du territoire municipal et analysent plus de 1 000 critères horticoles et paysagers, dans divers secteurs tels que le municipal, le résidentiel, l’institutionnel, le commercial et l’industriel, ainsi que les initiatives communautaires et le développement durable.

La cote obtenue est valide pour trois ans, période durant laquelle la Ville peut afficher fièrement sa distinction et poursuivre ses efforts pour atteindre de nouveaux sommets.

La Ville tient à remercier chaleureusement les citoyens, les organismes communautaires, les commerçants, les partenaires ainsi que les employés municipaux dont l’implication a permis ce succès collectif.



Sur la photo, de gauche à droite : M. Jocelyn Guévremont, conseiller municipal responsable des dossiers en lien avec le développement économique, les infrastructures et le génie, Mme Julie Langlais, hortultrice, Mme Nancy Gagnon, coordonnatrice à l'horticulture et M. Mathieu Robert, contremaître parcs et espaces verts.

À propos des Fleurons du Québec

Organisé par la Corporation des Fleurons du Québec, le programme de classification horticole est une démarche volontaire à laquelle des centaines de municipalités du Québec participent pour faire reconnaître leurs efforts en matière d'embellissement paysager, de verdissement urbain et d'amélioration du milieu de vie. L'échelle de classement va de 1 à 5 fleurons et met en valeur l'engagement des collectivités envers un aménagement durable et esthétique de leur territoire.

Source :

Audrey Perreault-Guité
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2309